

Fermeture temporaire de deux écoles de Roberval

Roberval, 21 mars 2021 – En raison de la hausse importante de cas positifs de COVID-19 dans le secteur de Roberval, le Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets a pris la décision de fermer deux écoles de cette municipalité : l'école primaire Notre-Dame et l'école secondaire Cité étudiante. L'école primaire Benoît-Duhamel n'est pas touchée par cette mesure.

En date d'aujourd'hui, voici la situation qui prévaut dans ces deux établissements :

	École Notre-Dame	École Cité étudiante
Nombre de cas actifs	8	11
Élèves en isolement	181 (quatre groupes)	233 (sept groupes)
Membres du personnel en isolement	3	6
Taux d'absentéisme des élèves	52 %	35 %

Le Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets appuie sa décision sur plusieurs constats, dont l'augmentation significative du nombre de cas déclarés positifs sur une courte période ainsi que la hausse considérable du taux d'absentéisme des élèves. Dans de telles conditions, il devenait très difficile pour les équipes-écoles d'assurer un enseignement de qualité aux élèves en classe ainsi qu'à ceux en isolement. L'objectif est donc de continuer à prodiguer des services aux élèves tout en diminuant les risques possibles de propagation du virus.

Cette fermeture n'a pas été demandée par la Santé publique régionale car les écoles de Roberval ne sont pas considérées comme des foyers d'éclosion, mais plutôt comme étant le reflet de ce qui se passe dans la communauté. La transmission entre les personnes est actuellement très importante dans la MRC du Domaine-du-Roy, mais aucun cas de COVID-19 n'a été contracté dans nos établissements scolaires.

Précisions pour l'école Notre-Dame

Pour les élèves de l'école Notre-Dame, il y aura deux journées pédagogiques flottantes les 22 et 23 mars afin de préparer les apprentissages à distance. Les parents pourront récupérer les effets personnels et pédagogiques des élèves pendant ces deux jours, dont les modalités leur seront envoyées par courriel.

Un service de garde d'urgence sera disponible pour les élèves dont les parents occupent un travail se retrouvant sur la [liste des emplois et des services prioritaires](#).

Précisions pour l'école Cité étudiante

Une journée pédagogique flottante a été fixée le 22 mars, au cours de laquelle les élèves pourront récupérer leur matériel à l'école selon l'horaire qui leur a été envoyé. L'enseignement à distance débutera le mardi 23 mars.

« Nous sommes totalement conscients des exigences et des contraintes qu’entraîne la situation actuelle. Cette aggravation soudaine et imprévue de la transmission du virus dans le secteur, en fin de pandémie, nous oblige encore une fois à nous mobiliser et à fournir le dernier effort qui fera la différence. À cet égard, comme adultes et partenaires dans l’éducation de nos jeunes, nous avons la responsabilité de travailler ensemble pour les inciter à respecter les consignes relatives à la COVID-19 et à réaliser le mieux possible les activités d’apprentissage offertes à distance », souligne le directeur général du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets, M. Patrice Boivin.

Nous tenons à souligner l’appui de la Santé publique et, par le fait même, du CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean dans cette situation exceptionnelle. Nous souhaitons également remercier les membres du personnel et les parents de leur compréhension et de leur constante collaboration.

-30-

Source :

Marie-Eve Bernard, conseillère en communication

Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets

Courriel : bernardme@cspaysbleuets.qc.ca

Téléphone : 418 276-2012 poste 4010

Cellulaire : 419 671-1260